



Certificat

Certificate

Certificat de constance des performances d'un ciment courant

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de Certification

AFNOR Certification

Numéro d'identification

0333

Adresse

11, rue Francis de Pressensé
F - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à :

Fabricant

Nom

SCAEK

Adresse

OULED ADOUANE BP 01
AIN EL KEBIRA ALGERIE

Produit certifié

Désignation du ciment selon la norme

CEM I 42,5 N-LH/SR5

Identification supplémentaire du ciment

Lieu de production du ciment

SETIF

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011 sont appliquées selon le système 1+ et que ce ciment répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011. La conformité est établie conformément à la norme EN 197-2 comme indiquée dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011.

Numéro du certificat :

0333 - CPR - 104401

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 04/07/2022. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

Directeur Général
Julien NIZRI



Date d'émission du certificat

04/07/2022